

2025/09

Réf. 09/04 -02

Date de convocation : 27/03/2025

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	34
Nb de suffrages exprimés :	39
VOTE :	Pour : 39
	Contre : 0
	Abstentions: 0

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

### Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle Albères au siège de la CC Albères-Côte Vermeille-Illibérés à Argelès-sur-Mer, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUGNAU.

### OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2025

#### Étaient présents avec droit de vote :

M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT), M. MATTHIEU MAIRENDE GOUGES (SUPPLEANT), Mme ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUGNAU (TITULAIRE), M. JACKY PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PATRICE REMY (SUPPLEANT), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

#### Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. MARCEL COLL (TITULAIRE) donne procuration à M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) donne procuration à M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE) donne procuration à M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUGNAU (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE) donne procuration à Mme MAYA LESNE (TITULAIRE),

#### Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. Alain LLAURENSY (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE),

Autres participants : M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT), M. FREDERIC MUCCHIELLI (SUPPLEANT), M. GERARD CUVILLIEZ (Adjoint à Lamanère) et M. GUY AUSSEIL (DGS commune d'Amélie les Bains).

Monsieur FRANCIS BERTHELIER a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur pluri-annuités, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent utiliser la procédure des autorisations de programme (AP/CP), qui est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la Collectivité à moyen terme.

La présente délibération a pour objet de réviser le montant de quatre autorisations de programme :

**OP 39 – TRAVAUX DE RESTAURATION /PREVENTION INONDATIONS TANYARI**

Montant global prévisionnel au BP 2024 : 3 813 064.93 €  
 Montant global prévisionnel actualisé au BP 2025 : 3 813 000.00 €

**OP 42 – ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI**

Montant global prévisionnel au BP 2024 : 500 000.00 €  
 Montant global prévisionnel actualisé au BP 2025 : 505 000.00 €

**OP 50 –PAPI ETUDE RISQUES COLLIOURE**

Montant global prévisionnel au BP 2024 : 36 000.00 €  
 Montant global prévisionnel DM1 2024 : 39 000.00 €  
 Montant global prévisionnel actualisé au BP 2025 : 41 000.00 €

**OP 75 –TRAVAUX BAIXOS (NOUVELLE AP/CP)**

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 2 506 000.00 €

Les 7 autorisations de programmes et leurs crédits de paiements sont détaillés dans le tableau suivant :

ETAT DES AP/CP BP 2025						
Année - N° Opération	Objet	Autorisation de Programme	Mandatement antérieur	Crédits de paiement		
		Montant	Montant	2025	2026	ultérieurs
2019-OP39	TRAVAUX DE RESTAURATION/PREVENTION INONDATIONS TANYARI	3 813 000,00 €	3 232 625,18 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	580 374,82 € 580 374,82 € -	-	-
2019-OP42	ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI	505 000,00 €	378 034,97 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	126 965,03 € 76 965,03 € 50 000,00 €	-	-
2020-OP50	PAPI ETUDE RISQUE COLLIOURE	41 000,00 €	7 494,00 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	33 506,00 € 31 506,00 € 2 000,00 €	-	-
2022-OP60	PAPI ETUDE REDUCTION VULNERABILITE BAZIZ	116 000,00 €	493,84 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	115 506,16 € 115 506,16 € -	-	-
2022-OP61	PAPI RISQUE RIUFERRER	118 500,00 €	51 808,69 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	66 691,31 € 66 691,31 € -	-	-
2023-OP64	RISQUES LAS ILLAS	106 600,00 €	3 630,00 € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	102 970,00 € 102 970,00 € -	-	-
2024-OP75	TRAVAUX BAIXOS	2 506 000,00 €	- € dont RAR dont inscr. Au BP 2025	80 000,00 € 80 000,00 € -	1 200 000,00 €	1 226 000,00 €
<b>TOTAL RECAPITULATION MONTANT DES AP/CP</b>		<b>7 206 100,00 €</b>	<b>3 674 086,68 €</b> dont RAR dont inscr. Au BP 2025	<b>1 106 013,32 €</b> 1 054 013,32 € 52 000,00 €	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>1 226 000,00 €</b>

vérification 7 206 100,00 €

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité**

- **VALIDE** les ouvertures et réajustements des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements ci-dessus détaillés,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2025.

Fait et délibéré à Argelès-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président**  
**Alexandre PUIGNAU**  
**Maire de Los Cluses**

Le /La Secrétaire de Séance :

